

STOPPER LES FEUX DE DÉCHETS VERTS POUR PRÉSERVER L'AIR.

Quelque 60% de la population valaisanne est exposée à des concentrations excessives de particules fines, nocives pour la santé. Les feux de broussailles, sarments, bois de taille ou déchets verts sont particulièrement polluants. L'incinération de 50 kg de déchets verts produit autant de particules fines que 5 000 km parcourus en camion.

